

Le 26 février 2015

### Les résidents continuent d'accroître leurs placements monétaires

Le taux de croissance des placements monétaires des résidents auprès des institutions financières monétaires françaises augmente (+ 3,6 % en rythme annuel en janvier 2015, après + 2,8 % en décembre 2014).

La forte décollecte des dépôts à vue observée habituellement en janvier chez les ménages et les entreprises est nettement moins prononcée cette année, ce qui accroît fortement le taux de croissance des encours entre fin janvier 2014 et fin janvier 2015 : + 11,9% après + 8,6 % en décembre.

Par ailleurs, la décollecte des comptes sur livrets se poursuit (- 1,9 %, après - 1,5 %).

Après prise en compte des engagements et avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro, le taux de croissance de la composante française de l'agrégat M3 progresse légèrement (+ 3,9 %, après + 3,6 %).

#### France : ressources monétaires des institutions financières monétaires

	Encours (en Mds €) (cvs)(a)	Taux de croissance annuel (en %) (a)		
		janv-15	nov-14	déc-14
Dépôts à vue	676	7,3	8,6	11,9
<b>= Ressources résidentes incluses dans M1</b>	<b>676</b>	<b>7,3</b>	<b>8,6</b>	<b>11,9</b>
Dépôts à terme ≤ 2 ans	161	6,6	3,6	6,7
+ Comptes sur livret	612	-1,1	-1,5	-1,9
<b>= Ressources résidentes incluses dans M2-M1</b>	<b>773</b>	<b>0,4</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 0,2</b>
Titres d'OPC monétaires	243	-0,5	-5,9	-10,5
+ Pensions	28	13,5	-4,6	-11,5
+ Titres de créance ≤ 2 ans	74	14,0	30,0	46,9
<b>= Ressources résidentes incluses dans M3-M2</b>	<b>345</b>	<b>2,7</b>	<b>- 0,3</b>	<b>- 2,4</b>
<b>Total des ressources résidentes incluses dans M3</b>	<b>1 794</b>	<b>3,3</b>	<b>2,8</b>	<b>3,6</b>
+ Engagements monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	182	3,1	8,7	2,9
- Avoirs monétaires bruts vis-à-vis du reste de la zone euro	44	1,3	-10,0	-11,9
<b>= Composante française de l'agrégat monétaire M3 de la zone euro</b>	<b>1 932</b>	<b>3,3</b>	<b>3,6</b>	<b>3,9</b>

(a) Taux de croissance hors effets des reclassements et des réévaluations

Source : BdF

#### Complément

L'encours des avoirs monétaires (hors billets et pièces) est constitué de placements d'une durée inférieure ou égale à 2 ans que les agents détenteurs de monnaie (ménages, sociétés non financières, administrations publiques hors administration centrale, sociétés d'assurance, OPC non monétaires, entreprises d'investissement et organismes de titrisation, pour l'essentiel) détiennent auprès des institutions financières monétaires (établissements de crédit, sociétés de financement, Caisse des dépôts et consignations, OPC monétaires et banque centrale).

Les comptes sur livrets comprennent les livrets A, les livrets de développement durable, les comptes d'épargne logement, les livrets d'épargne populaire, les livrets jeunes et les livrets ordinaires. L'épargne réglementée est en partie centralisée au Fonds d'épargne géré par la Caisse des dépôts et consignations et ne fait ainsi que transiter par les bilans des banques. À fin janvier 2015, au sein des 612 milliards de comptes sur livrets, 240 milliards sont en réalité sortis des bilans bancaires. Les pensions sont des opérations d'achats temporaires de titres par la clientèle (notamment entreprises, assurances et OPC non monétaires). Les titres de créance à moins de deux ans comprennent principalement des certificats de dépôts émis par les banques françaises et souscrits par des clients qui n'ont pas la qualité d'établissement de crédit ou d'OPC monétaires.